



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Devonian annonce l'adoption d'un régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions

Le présent communiqué ne doit pas être distribué aux agences de diffusion de communiqués de presse des États-Unis ni diffusé aux États-Unis

QUÉBEC, le 17 mars 2022 – Groupe Santé Devonian Inc. (« **Devonian** » ou la « **Société** ») (TSXV: GSD; OTCQB : DVHGF), une société biopharmaceutique botanique en stade avancé de développement axée sur l'élaboration d'un portefeuille unique de médicaments d'ordonnance et de produits cosméceutiques d'origine botanique, annonce l'approbation du régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions (le « **Régime UAAR** ») par les actionnaires.

Le Régime UAAR

Lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société le 25 février 2022 (l'« **Assemblée** »), les actionnaires de la Société ont approuvé une résolution adoptant le Régime UAAR.

En vertu du Régime UAAR, des unités d'actions assujetties à des restrictions peuvent être octroyées à des administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société ou d'une personne morale de son groupe. Le nombre total d'actions à droit de vote subalterne de la Société (les « **Actions** ») pouvant être émises dans le cadre du Régime UAAR, combiné à tous les autres mécanismes de rémunération en titres de la Société, y compris le régime d'options d'achat d'actions de la Société, ne doit pas dépasser 10 % des Actions émises et en circulation de temps à autre, ce qui représente 10 908 701 Actions à la date de l'approbation du Régime UAAR. Le Régime UAAR demeure sujet à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

D'autres détails concernant le Régime UAAR sont disponibles dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de la Société déposée sur SEDAR en lien avec l'Assemblée et disponible sur www.sedar.com.

Ce communiqué ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat visant des titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « Loi des États-Unis ») ou de toute autre loi étatique, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou à une personne américaine, ou pour le compte ou le bénéfice d'une personne américaine, sans enregistrement préalable en vertu de la Loi des États-Unis et autres lois étatiques sur les valeurs mobilières applicables ou en l'absence d'une dispense d'inscription applicable.

À propos de Devonian

Groupe Santé Devonian inc. est une société biopharmaceutique botanique en stade avancé de développement qui emploie une stratégie novatrice ciblant des besoins médicaux non comblés. La principale stratégie de Devonian est de développer des médicaments d'ordonnance d'origine botanique pour le traitement des maladies inflammatoires auto-immunes incluant, mais sans s'y limiter, la colite ulcéreuse et la dermatite atopique. Fondé sur une assise de 15 années de recherche, l'objectif de Devonian est également appuyé par les directives réglementaires de la FDA, l'agence américaine des produits



alimentaires et médicamenteux, favorisant un processus de développement de produits médicamenteux botaniques d'ordonnance plus efficace que celui des médicaments d'ordonnance classique. Le produit phare de Devonian, Thykamine^{mc}, le premier produit pharmaceutique issu de la plateforme SUPREX^{mc} de Devonian, est un produit hautement innovant pour la prévention et le traitement des problèmes de santé liés à l'inflammation et au stress oxydatif. Les propriétés anti-inflammatoires, anti-oxydantes et immunomodulatrices du Thykamine^{mc} ont été démontrées par un nombre considérable d'études in vitro et in vivo ainsi que dans une étude clinique de Phase IIa chez des patients atteints de colite ulcéreuse distale légère à modérée et dans un grand essai clinique de phase 2 chez des patients adultes atteints de dermatite atopique légère à modérée.

Devonian est également impliquée dans le développement de produits cosmécutiques de grande valeur en s'appuyant sur la même approche exclusive que celle utilisée avec leurs offres pharmaceutiques. Groupe Santé Devonian inc. a été constituée en 2015 et a son siège social au Québec, au Canada, où elle possède une installation d'extraction à la pointe de la technologie avec une traçabilité complète «de la graine à la pilule». Acquisée en 2018, Altius Healthcare Inc., sa filiale de commercialisation, offre des opportunités de diversification et de potentiel de croissance supplémentaires. Devonian est cotée à la Bourse de croissance TSX (TSXV : GSD) et sur la Bourse de croissance OTCQ (OTCQB : DVHGF).

Pour plus de détails, visitez le www.groupe-devonian.com

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs sur les objectifs, les stratégies et les activités de Devonian. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à certains risques et incertitudes. Ces énoncés sont de nature « prospective » puisqu'ils sont fondés sur nos attentes présentes à l'égard des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et sur diverses estimations et hypothèses. Les événements ou les résultats réels sont susceptibles de différer considérablement de ceux prévus dans le cadre des énoncés prospectifs si des risques connus ou inconnus affectent nos activités ou si nos estimations ou nos hypothèses s'avèrent inexactes. Ces risques, estimations et hypothèses incluent, mais sans s'y limiter, l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX du Régime UAAR, le paragraphe « À propos de Devonian » ci-dessus, la capacité de Devonian d'assurer le développement, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques et cosmécutiques à valeur ajoutée, la disponibilité de ressources financières pour mener à bien des projets de recherche et développement, le succès et la durée d'études cliniques, la capacité de Devonian de se prévaloir des occasions d'affaires dans l'industrie pharmaceutique et cosmécutique, les incertitudes liées au processus de réglementation et tout changement du contexte économique. Vous trouverez une analyse plus exhaustive des risques qui pourraient faire en sorte que les événements ou résultats réels diffèrent de nos attentes présentes de façon importante dans le prospectus en date du 21 avril 2017, sous la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des énoncés prospectifs. Par ailleurs, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles, à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins d'y être tenus en vertu des lois et règlements applicables aux valeurs mobilières.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Contact :

Dr André P. Boulet, PhD
Président, chef de la direction et président du conseil d'administration
Groupe Santé Devonian inc.
Téléphone : (514) 248-7509
Courriel : apboulet@groupe-devonian.com